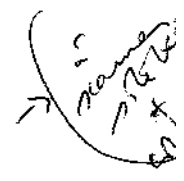


V
X

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MERCREDI 11 JUILLET 2007 A 20 HEURES
EN MAIRIE DE VILLEREST



PRESENTS : Mrs BOBILLON Président (+ 1 pouvoir), PLACE (+ 1 pouvoir) et FABRE Vice - Présidents ,
Mmes RAJOT, LAMOTTE, Mrs BELLET (avec son suppléant), DUPIN Christian (avec le pouvoir de M. Burelier), DUPIN Gilles, JACQUET Michel, LIONARD, ROCLE, LAFAY (suppléant de M. Nicolin) et CAPITAN Jean-Paul.

Absents excusés : avec suppléant : M. NICOLIN (suppléé par M. Lafay)

avec procuration : M. MARCUCCILLI (pouvoir donné à M. Place),
M. BURELIER (pouvoir donné à M. Dupin Christian) et Mme JONARD (pouvoir donné à M. Bobillon).

Sans procuration : Mrs GUILLERMET (ainsi que son suppléant), BERNARD, GRANDJEAN, CAPITAN Marcel et JACQUET Louis.

Monsieur le Président constatant que le quorum est atteint ouvre la séance.

Dossiers « Balisage » et « Signalisation »

Suite à l'ouverture des plis, le Conseil Syndical adopte le dossier balisage et le dossier indications de navigation à l'unanimité et autorise le Président à donner les ordres de service.

- balisage : 25 941 € HT
 - navigation : 44 132 € HT
 - DDE : 3 225 € HT
- Total.. 73 298 € HT**

Le financement sera assuré par la DGE, le Conseil Régional, l'Etat.
L' Etablissement Public Loire et le Conseil Général de la Loire ont été sollicités.
60 % de la dépense seront aidés par des subventions. Le complément sera financé par le Syndicat. Le dossier a été financé en totalité au budget 2007.

Port de la Caille

La convention à passer entre le Syndicat et l'Association est adoptée : comme celle du Port de Bully. Elle comporte le remboursement du foncier, de la taxe sur les pontons et d'une participation de 2 600 €.

Conventions EPLoire

Chaque commune concernée a été destinataire du projet de convention élaboré par la commission. Chacune voudra bien faire part de ces remarques. La proposition définitive sera soumise au Conseil Syndical puis proposée à EPLoire.

Sentiers : opération « Fil Rouge »

Monsieur Jean Claude PEREY de la DDE, procède à la projection du cahier des charges du programme sentier. Une réunion de travail regroupant un participant de chaque commune aura lieu le jeudi 06 septembre 2007 à 9 heures à la Salle des Fêtes de Bully.

Cette réunion de travail s'étendra sur l'ensemble de la journée.

Nous prendrons le repas ensemble.

Après adoption du PV de la précédente réunion, la séance est levée.

Le Syndicat offre le verre de l'amitié à l'ensemble des participants.